



Syndicat **Force Ouvrière** DGFIP
Section locale **FO** DGFIP62
DDFiP du Pas de Calais 62000 ARRAS

☎ : 06.04.40.51.41

@ : fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr

🌐 Site web : www.fo-dgfip-sd.fr/062/

« Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu » Bertolt Brecht

CTL du 18 mars 2016

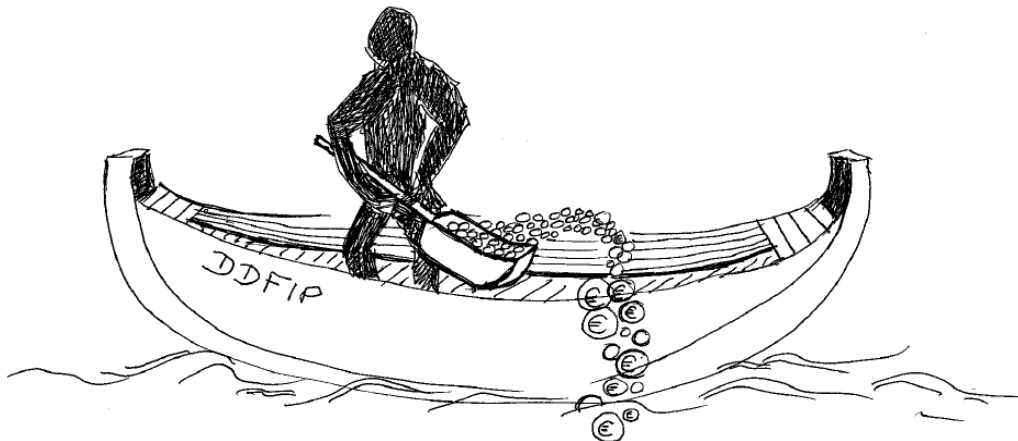
Déclaration liminaire

Monsieur le Président, **rien ne va plus à la DGFIP !**

La phrase sonne comme pour les jeux d'argent, mais si d'argent il s'agit, c'est loin d'être un jeu ! Les frais bancaires de la DDFiP 62 augmentent de 23 % avec la mise en place des TPE, mais l'encaisse en numéraire reste aussi élevée d'une année sur l'autre, en dépit des télé-règlements et autres paiements dématérialisés, pendant ce temps les taux de recouvrement continuent de se noyer...

Vous le voyez, malgré les mesures prises, il y a toujours autant de liquide à la DGFIP, de moins en moins d'argent qui rentre et constamment moins d'agents pour qui c'est continuellement la galère !

C'est sûr la DGFIP continue de prendre l'eau au détriment des recettes de l'État !



**Face à ce naufrage catastrophique,
votre seul mot d'ordre est :**

Tais-toi et RAN !

Rejoignez **FORCE OUVRIERE** - Le syndicat qui reste un syndicat
1^{ère} Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'État
1^{ère} Organisation Syndicale à la DDFiP du Pas de Calais

En effet, vous nous présentez aujourd'hui votre projet de fusion des RAN qui, pour vous, doit répondre à l'aspiration des agents à bénéficier d'une affectation la plus fine possible. Quelle louable intention ! Mais comme en fait vous n'y connaissez rien, ni au département, ni en règles de gestion, vous avez pris le problème totalement à l'envers, encore une fois !

A Force Ouvrière, nous avons l'habitude de prouver ce que nous disons en l'écrivant. Au moins cela laisse des traces et évite toute ambiguïté. Pour preuve, si vous nous aviez fourni des documents de travail lors de votre réunion d'échanges du 19 février dernier, nous aurions tous entendu la même chose de chaque côté de la table !

Mais parlons plutôt de vos documents de travail de ce CTL, ce sont bien eux qui nous font dire que vous n'y connaissez rien au département et en règles de gestion.

Ces documents sont tout simplement irréels et révélateurs de votre incapacité à réfléchir sur un projet, aussi louable soit-il.

Pour le coup, personne ne pourra plus masquer votre incapacité à nous prouver votre compétence.

Vous ne connaissez pas le département !

Dans votre fiche « **Projet d'adaptation des RAN de la DDFIP62** » en point 3, vous nous indiquez noir sur blanc que : « **La RAN de MONTREUIL ne comportera plus que les postes de Montreuil, Campagne les Hesdin, Hesdin-le-Parcq, Fruges-Hucqueliers, Fauquembergues, Heuchin-Pernes et Auxi-Frévent** ».

- Première erreur, la Trésorerie de Fauquembergues se situe dans la RAN de St Omer,
- Deuxième erreur, la Trésorerie d'Heuchin-Pernes se situe dans la RAN de St Pol,
- Troisième erreur, la Trésorerie d'Auxi-Frévent se situe aussi dans la RAN de St Pol.

Ici, pas d'histoire de copier-coller, c'est plutôt le révélateur de votre méconnaissance du terrain et de votre « j'm'en foutisme » à fournir des documents de travail étudiés.

Vous ne connaissez pas les règles de gestion !

Toujours dans cette même fiche vous nous indiquez toujours noir sur blanc : « **L'objectif de ce découpage est d'offrir une attractivité renforcée des postes côtiers afin d'attirer plus facilement de jeunes agents vers des postes actuellement peu demandés.** »

- Première erreur, ces postes sont demandés, vous n'avez qu'à réclamer les documents de travail des différentes CAPN aux services RH de la DG pour le vérifier.
- Deuxième erreur, un simple découpage de RAN ne fera pas rentrer des jeunes dans telle ou telle RAN puisque les apports se font au département.
- Troisième erreur, nous sommes dans un système où règne l'ancienneté administrative, seuls les agents les plus anciens rentreront dans notre département, vous n'arrangerez rien en changeant le zonage d'une ou deux RAN, les jeunes n'arriveront pas !

**Non Monsieur le Président,
vous ne faites pas les bons choix !**

Mais à Force Ouvrière, nous ne savons pas que dire « NON », nous sommes statutairement réformistes et nous allons vous le prouver afin que votre projet de rendre attractive une RAN voit le jour.

A vos trois erreurs, nous allons donc vous faire 3 propositions :

1. Supprimer les apports au département et laisser le soin aux CAPN de n'effectuer que les apports à la RAN.
2. Effectuer ensuite toutes les mutations en CAP Locales, afin que les agents du département soit prioritaires pour rejoindre n'importe quel poste de leur choix et de tous les affecter. Au passage, vous vous apercevrez que vous pouvez supprimer toutes les positions ALD au département ou en résidence et que chaque agent puisse obtenir une affectation la plus fine possible.
3. Rétablir un mouvement spécifique avec tous les postes restés vacants et les proposer en CAP Nationale.

Avec ces propositions, les RAN les plus déficitaires seront comblés prioritairement par des collègues qui les demandent et qui désirent s'y installer. Les postes habituellement en sous effectif verront donc des agents arriver, sans crainte qu'ils repartent au mouvement suivant. Les collègues du département bénéficient aussi, puisque c'est votre crainte, d'une priorité « limitant ainsi le risque de se faire primer par un agent extérieur au département ».

Ces revendications, à savoir suppressions de tous les ALD, affectation la plus fine possible et mouvements spécifique, si elles avaient été acceptées au moment de la fusion, n'auraient pas engendré un tel capharnaüm dans les règles de gestion et seraient parfaitement adaptées au maillage territorial de cette DGFIP. A l'époque des discussions sur les règles de gestion, la DG n'a pas eu le courage d'y regarder et ne cesse maintenant d'appliquer du plâtre sur une situation qui ne se consolidera pas.

Autre point à l'ordre du jour, vous nous présentez le budget de la DDFiP qui montre un déficit qui se reporte et s'accroît ! La cavalerie comptable permet de donner l'illusion d'un budget équilibré mais c'est « juste une illusion » !

La situation financière de la DDFiP est compliquée malgré des tentatives de rationalisations et d'économies. Par exemple, pouvez-vous nous chiffrer les économies générées par la mise en place de TNT par rapport aux machines à affranchir ? Économies brutes évidemment car en considérant le temps humain supplémentaire, l'économie est certainement loin d'être acquise ! Les économies recherchées avec la e-formation sont un fiasco : aucune des douze salles équipées d'un PC dédié n'a été réservée en 2015 !

Enfin en guise de bilan sur les horaires d'ouverture, nous aimerions avoir plus qu'une simple enquête d'opinion ne mesurant le ressenti que de 16 % des agents dûment triés sur le volet.

Dans ces conditions et avec un tel budget, à Force Ouvrière, le seul bilan que nous voyons poindre, c'est celui que la DDFiP 62 est sur le point de déposer !



Rejoignez FORCE OUVRIERE - Le syndicat qui reste un syndicat
1^{ère} Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'État
1^{ère} Organisation Syndicale à la DDFiP du Pas de Calais